

Baromètre sur l'actualité des entreprises du BTP

Vague 5

Sondage Ifop pour KPMG

FACD/TS N° 112912

Contacts Ifop :

Flore-Aline Colmet Daâge – Directrice d'Etudes

Thomas Simon – Chargé d'études

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

prenom.nom@ifop.com

TEL : 01 45 84 14 44

Avril 2015



Sommaire

1 - La méthodologie

2 - Les résultats de l'étude

A – La situation des entreprises du BTP sur le plan financier
et en termes d'emploi

B – Les entreprises du BTP et la démarche de labellisation RGE
(Reconnu Garant Environnement)

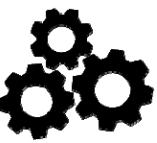
3 - Les principaux enseignements

1

La méthodologie



Etude réalisée par l'Ifop pour KPMG

Echantillon	Méthodologie	Mode de recueil
 Echantillon de 401 dirigeants d'entreprise, représentatif des entreprises françaises du BTP, de 1 à 49 salariés (hors activités de promotion immobilière).	 Afin de disposer d'effectifs suffisants par sous-secteur et taille d'entreprise, l'échantillon a été raisonnable (certaines catégories ont été surreprésentées), puis chaque catégorie a été ramenée à son poids réel lors du traitement informatique des résultats. L'échantillon a été stratifié par région.	 Les interviews ont eu lieu par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées du 30 mars au 3 avril 2015.

NB : les évolutions observées lors de l'édition 2015 du baromètre sont à interpréter avec prudence, le secteur de l'ingénierie et architecture ayant été exclu du périmètre du baromètre.

Rappel Méthodologie de la précédente vague d'enquête :

Septembre 2014 : Etude réalisée auprès de 403 dirigeants d'entreprise, du 15 au 22 septembre 2014

Avril 2013 : Etude réalisée auprès de 401 dirigeants d'entreprise, du 18 au 22 avril 2013

Février 2012 : Etude réalisée auprès de 401 dirigeants d'entreprise, du 30 janvier au 1^{er} février 2012

Septembre 2011 : Etude réalisée auprès de 401 dirigeants d'entreprise, du 26 au 28 septembre 2011

Précision relative aux marges d'erreur

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE						
Taille de l'échantillon	Si le pourcentage trouvé est...					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8
4 000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
5 000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
6 000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
8 000	0,5	0,7	0,9	1,0	1,1	1,1
10 000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

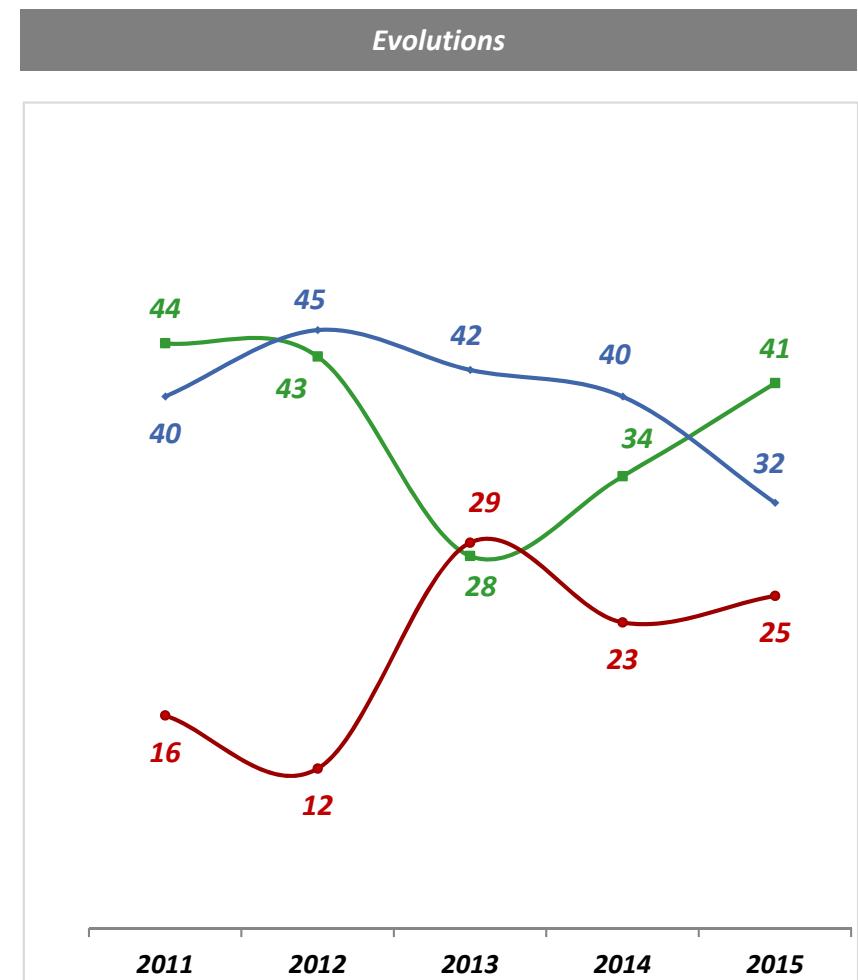
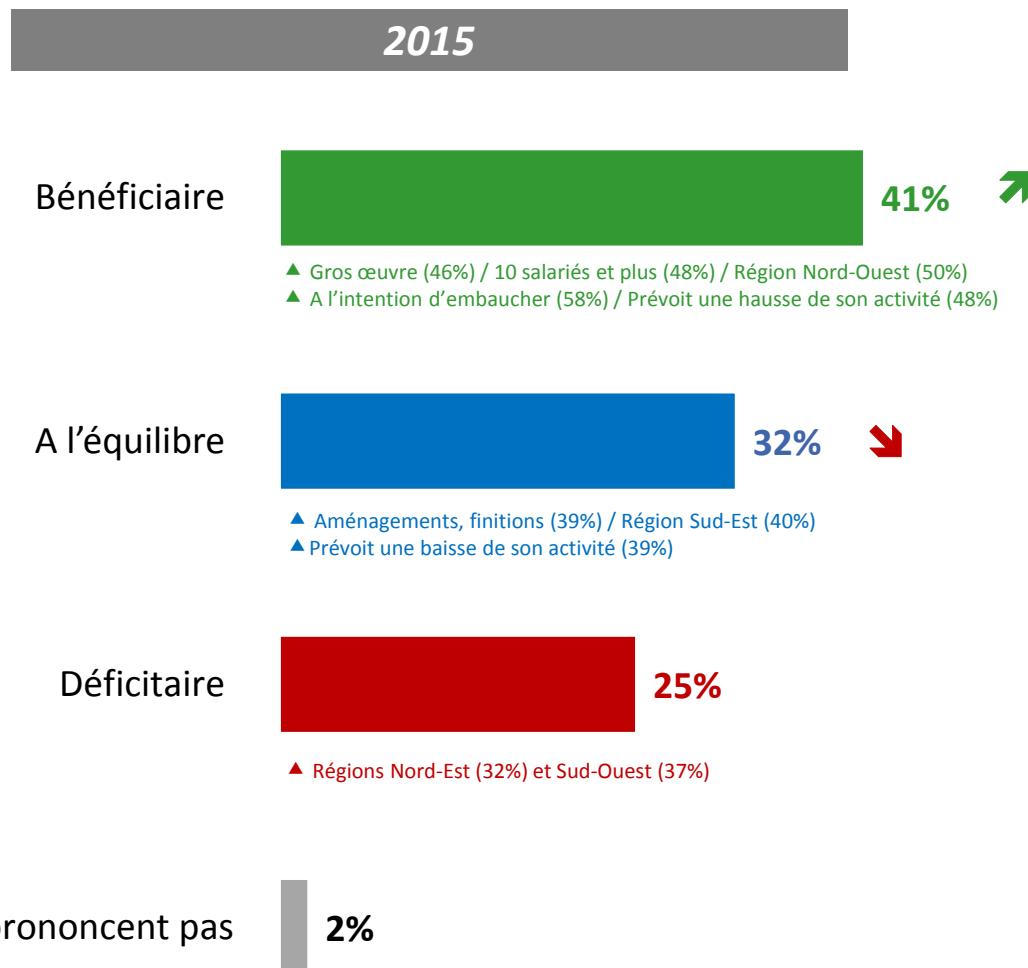
Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **400** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **3**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 7% et 13%.

2 | Les résultats de l'étude



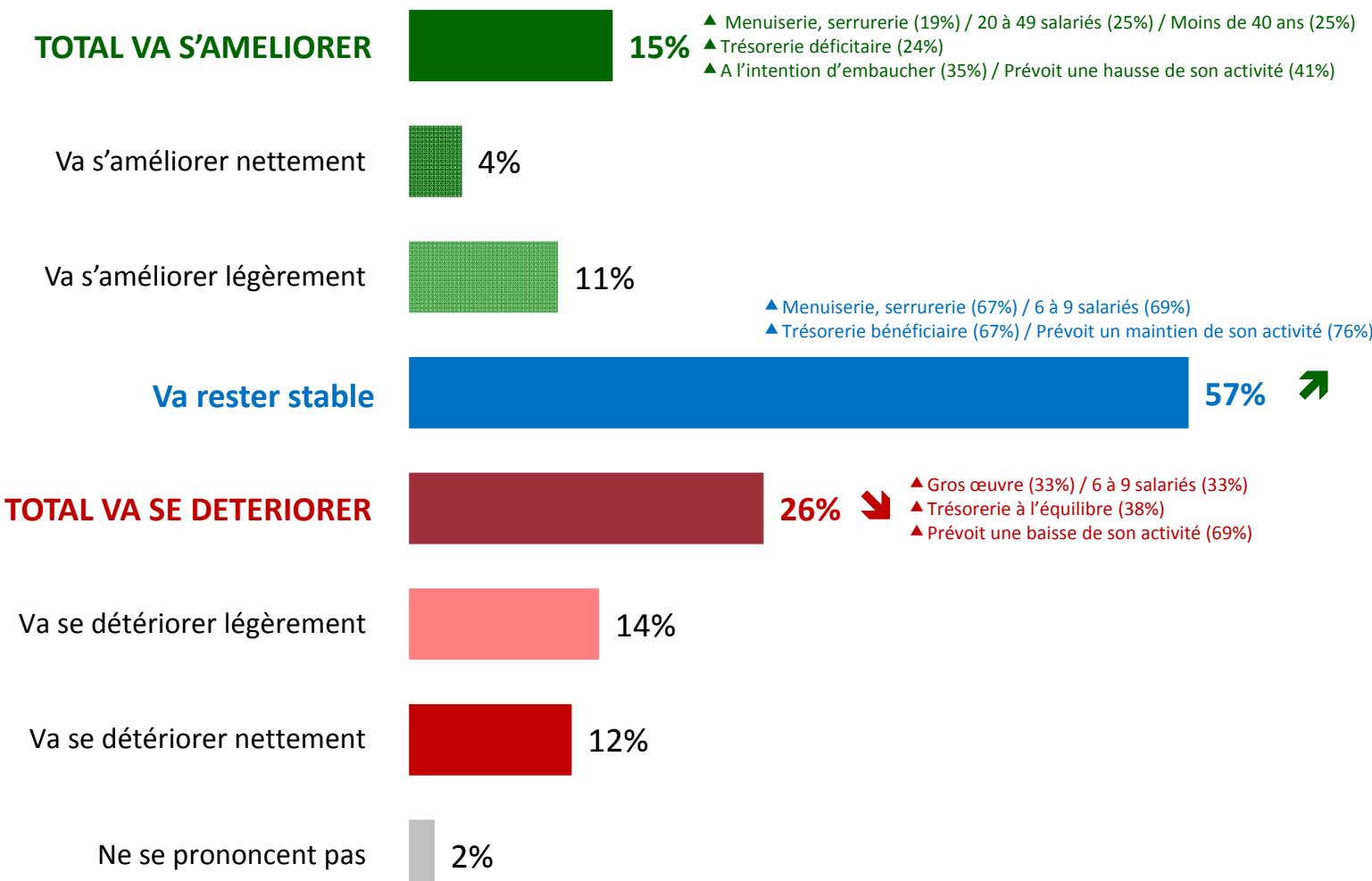
A | La situation des entreprises du BTP sur le plan financier et en termes d'emploi

Question : Actuellement, votre trésorerie est-elle... ?



Le pronostic sur l'évolution de sa situation de trésorerie au cours des six prochains mois

Question : Au cours des 6 prochains mois, diriez-vous que votre trésorerie... ?



	Rappel Sept. 2014	Rappel Avril 2013	Rappel Février 2012	Rappel Sept. 2011
	18	22	18	19
	4	4	6	3
	14	18	12	16
	48	50	57	59
	31	27	25	21
	18	17	20	17
	13	10	5	4
	3	1	-	1

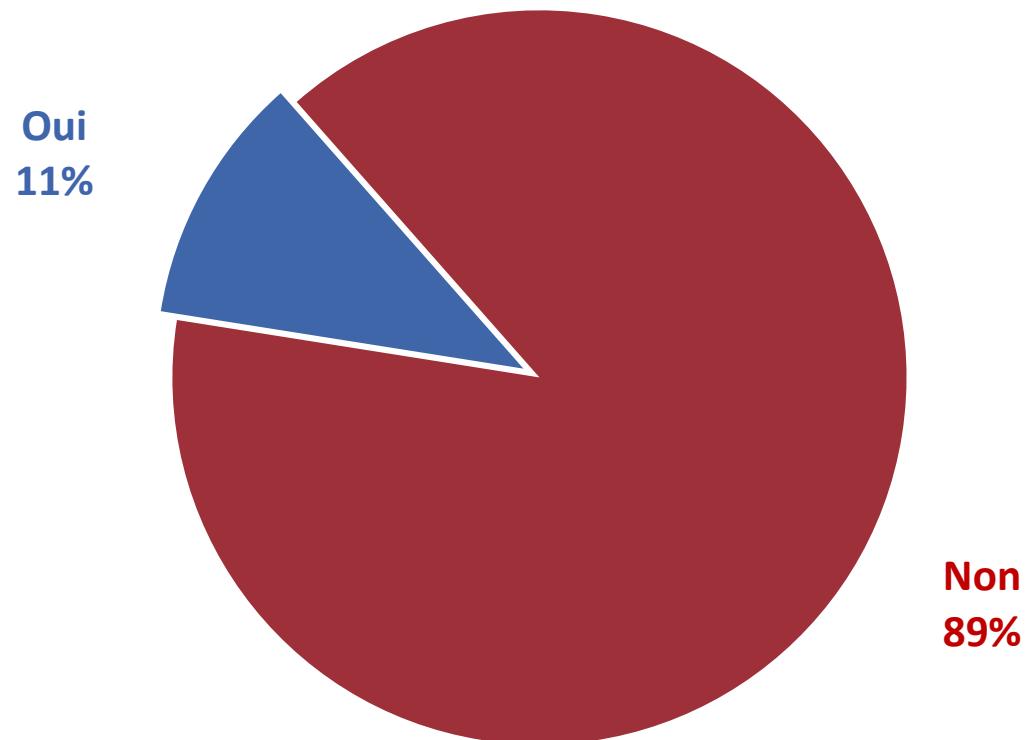
L'intention d'embaucher au cours des six prochains mois

Question : Au cours des 6 prochains mois, prévoyez-vous d'augmenter les effectifs de votre entreprise, c'est-à-dire de créer de nouveaux postes ?

2015

Evolutions

- ▲ Menuiserie, serrurerie (16%)
- ▲ 3 à 5 salariés (18%) / 10 salariés et plus (19%)
- ▲ Région parisienne (20%)
- ▲ Trésorerie bénéficiaire (16%) / Prévoit une hausse de son activité (43%)



87 88 90 91 89

13 12 10 9 11

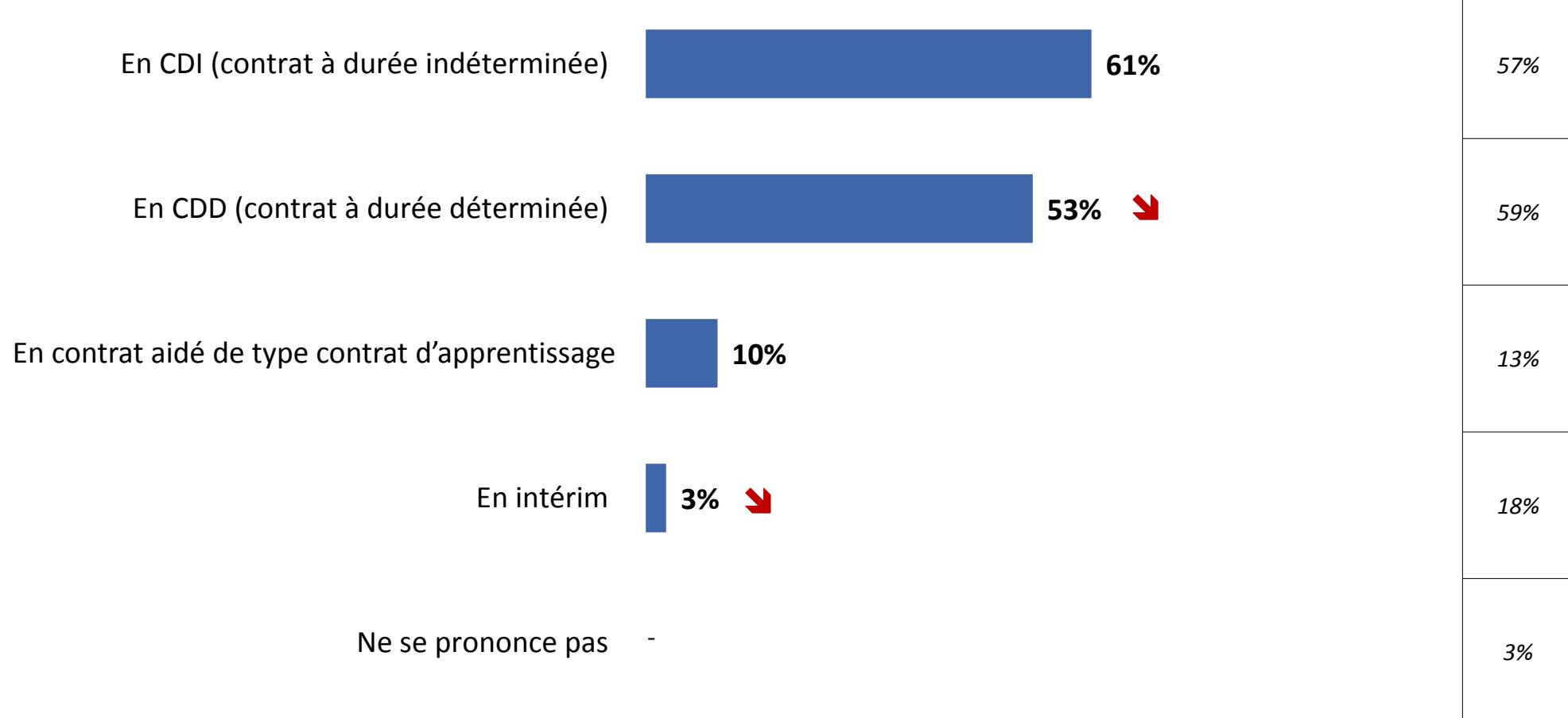
2011 2012 2013 2014 2015

Les types de contrats envisagés pour les embauches au cours des six prochains mois

Question : Cette ou ces créations de postes seront-elles ... ?

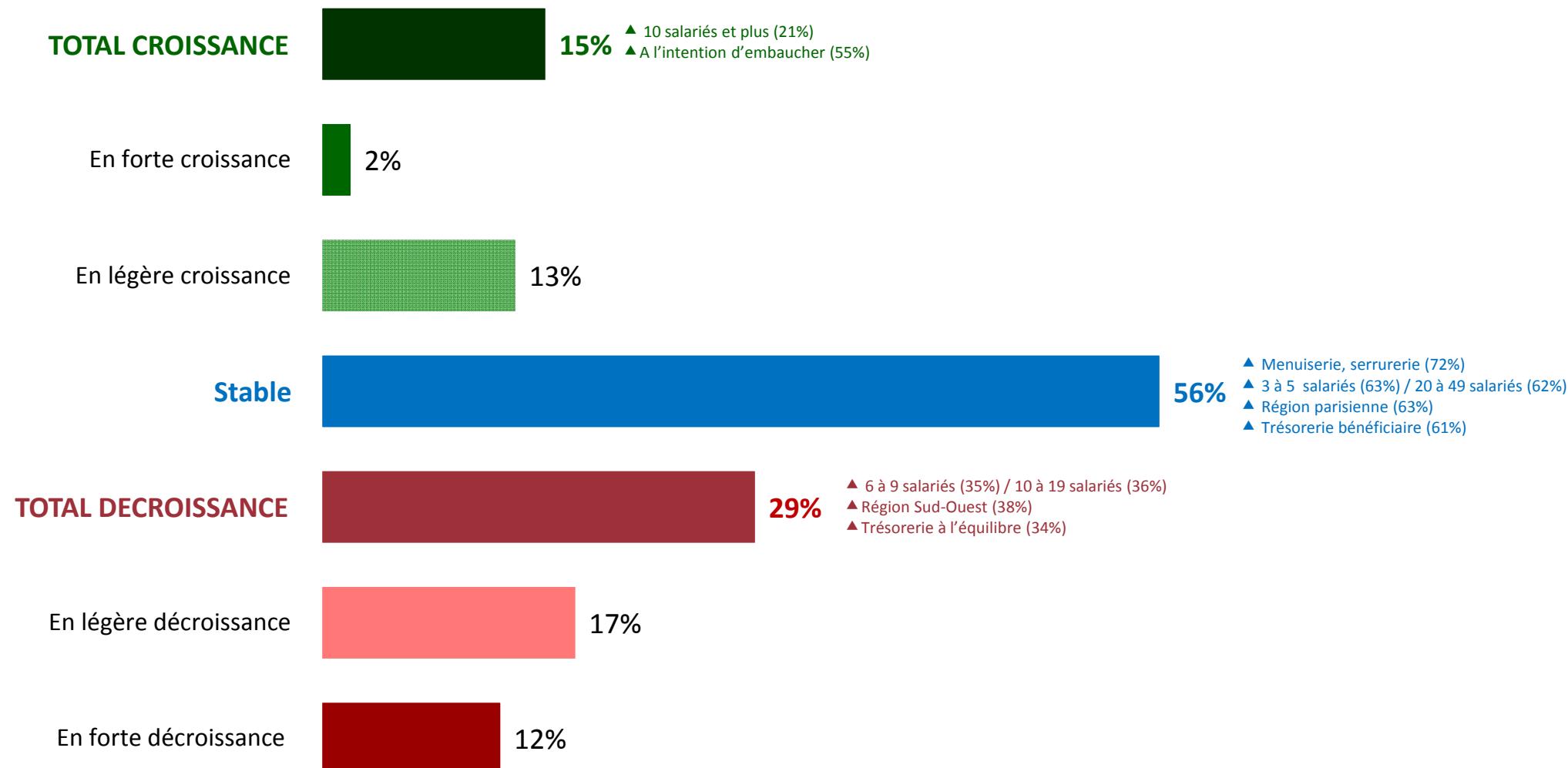
Base : question posée aux dirigeants qui prévoient d'augmenter leurs effectifs au cours des six prochains mois, soit 11% de l'échantillon.

Rappel
Sept.
2014



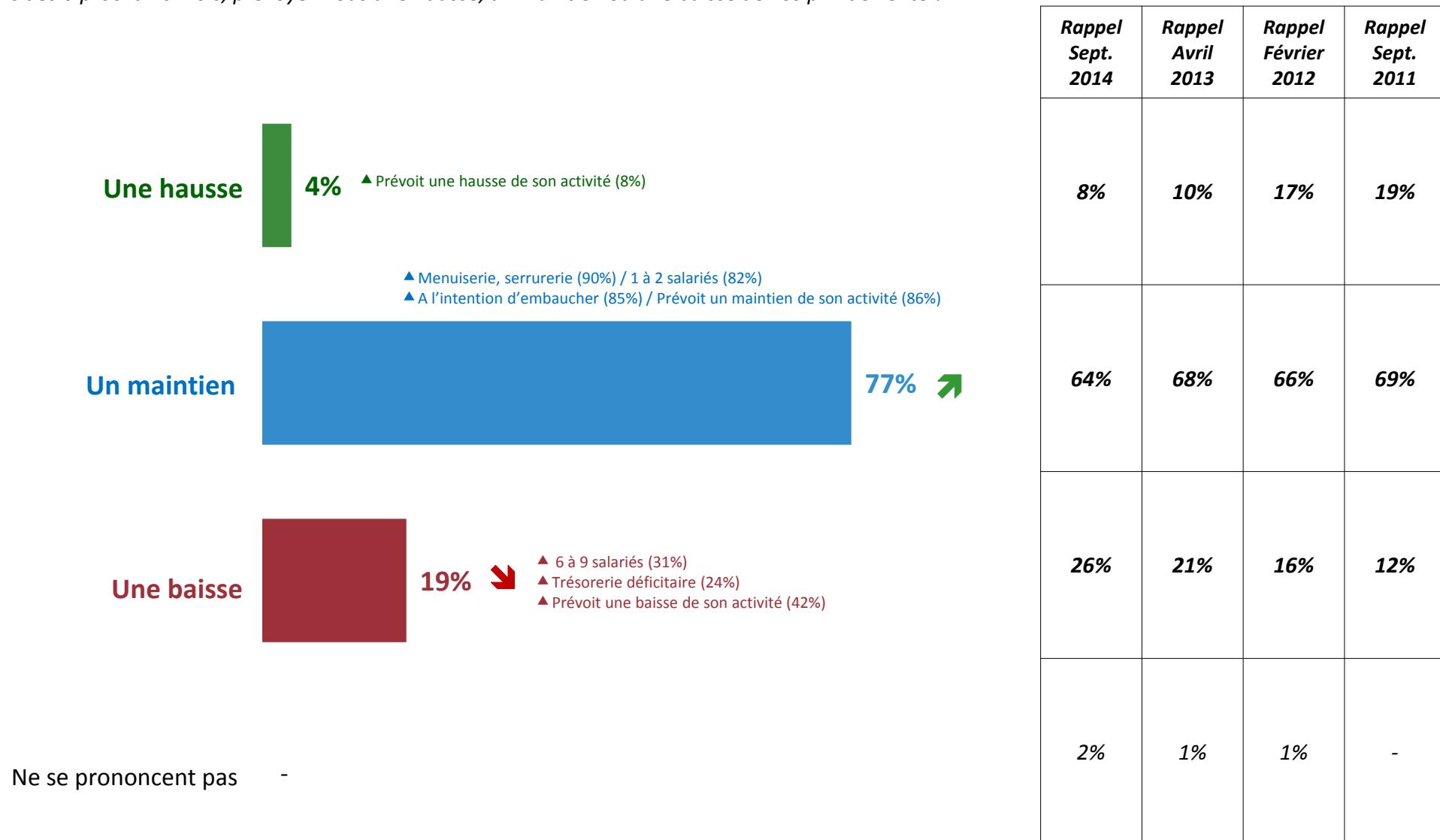
Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses

Question : Au cours des six prochains mois, diriez-vous que votre activité sera...?



Le pronostic sur l'évolution de ses prix de vente au cours des six prochains mois

Question : Au cours des 6 prochains mois, prévoyez-vous une hausse, un maintien ou une baisse de vos prix de vente ?

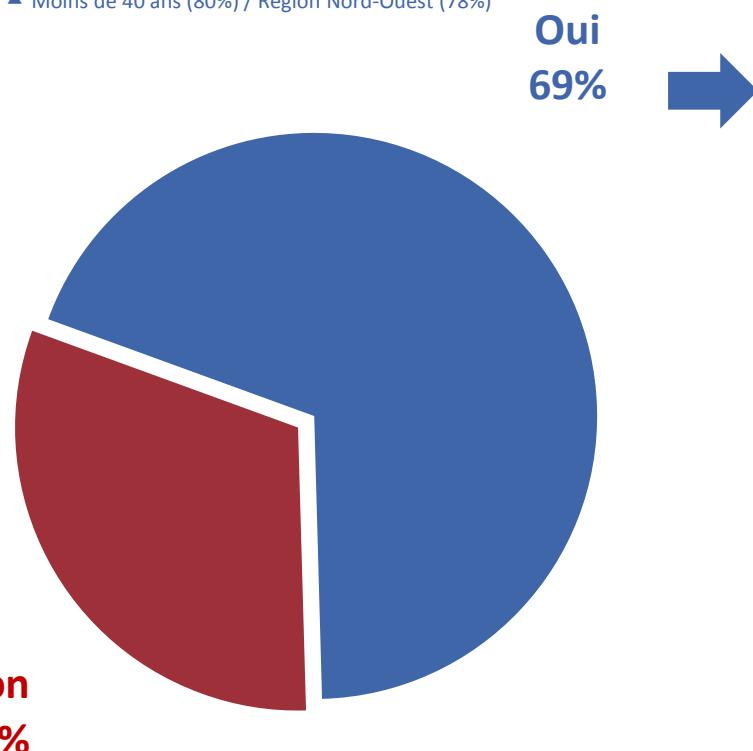


Les entreprises du BTP et la démarche de labellisation RGE (Reconnu Garant Environnement)

La situation de son entreprise vis-à-vis de la démarche RGE

Question : Connaissez-vous la démarche de labellisation RGE (Reconnu Garant Environnement) ?

- ▲ Couverture, plomberie, sanitaire, électricité (78%) / Menuiserie, serrurerie (85%)
- ▲ 3 à 5 salariés (79%) / 10 à 19 salariés (75%)
- ▲ Moins de 40 ans (80%) / Région Nord-Ouest (78%)



- ▲ Gros œuvre (38%) / Aménagements, finitions (43%)
- ▲ 6 à 9 salariés (37%)
- ▲ Région parisienne (43%)

Question : Quelle est votre situation en ce qui concerne la labellisation RGE ?

Base : question posée aux dirigeants qui connaissent la démarche RGE, soit **69%** de l'échantillon.

Votre entreprise a obtenu le label



- ▲ Menuiserie, serrurerie (40%)
- ▲ 10 salariés et plus (52%)
- ▲ Moins de 40 ans (31%)

La démarche est en cours



- ▲ Couverture, plomberie, sanitaire, électricité (38%)
- ▲ 3 à 5 salariés (37%)
- ▲ Moins de 40 ans (35%) / Région parisienne (40%)

Vous n'avez pas effectué de démarche

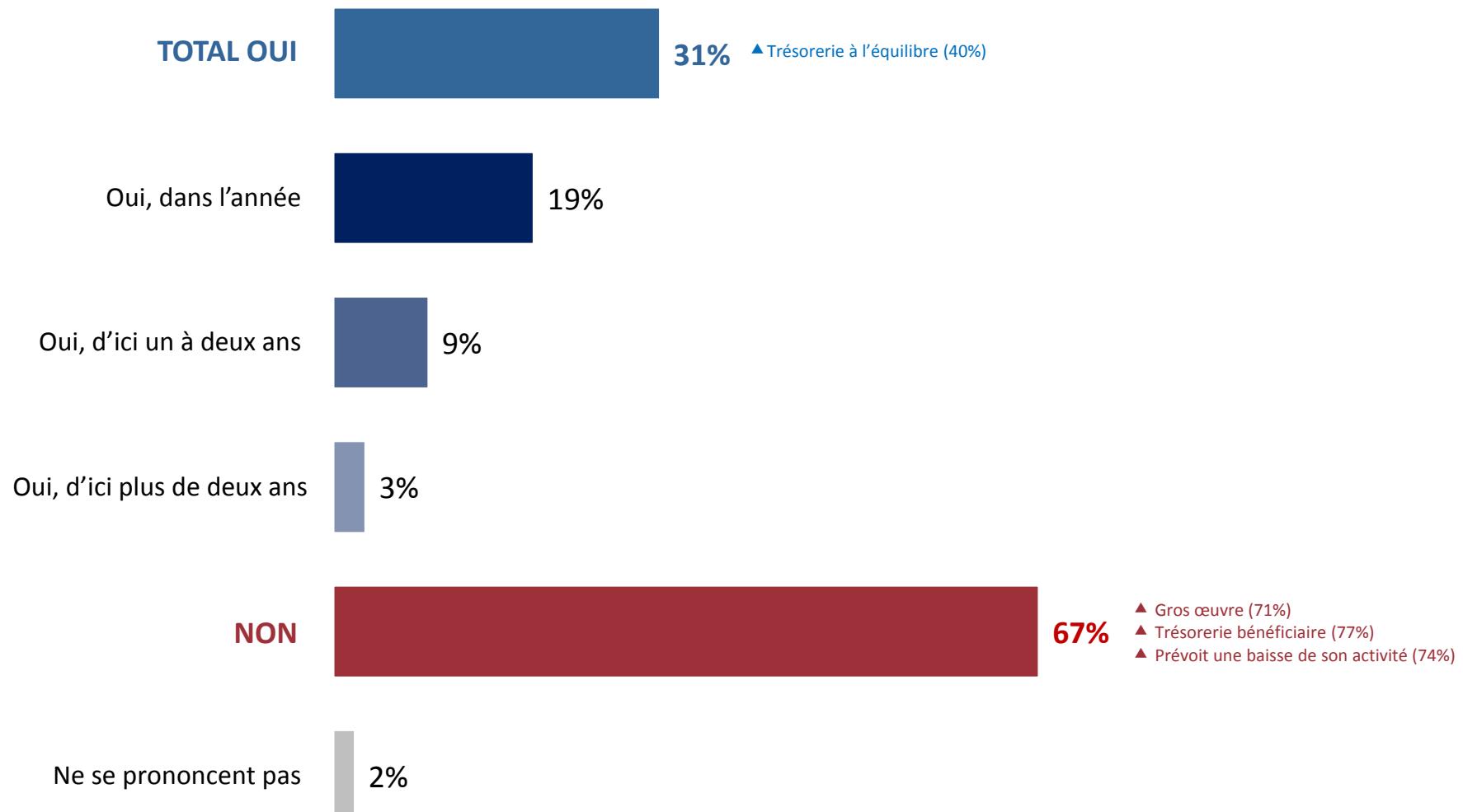


- ▲ Gros œuvre (60%) / Aménagements, finitions (57%)
- ▲ Trésorerie déficitaire (53%)
- ▲ Prévoit une hausse de son activité (61%), une baisse de son activité (59%)

L'intention d'effectuer une démarche RGE

Question : Prévoyez-vous d'effectuer une démarche de labellisation RGE ?

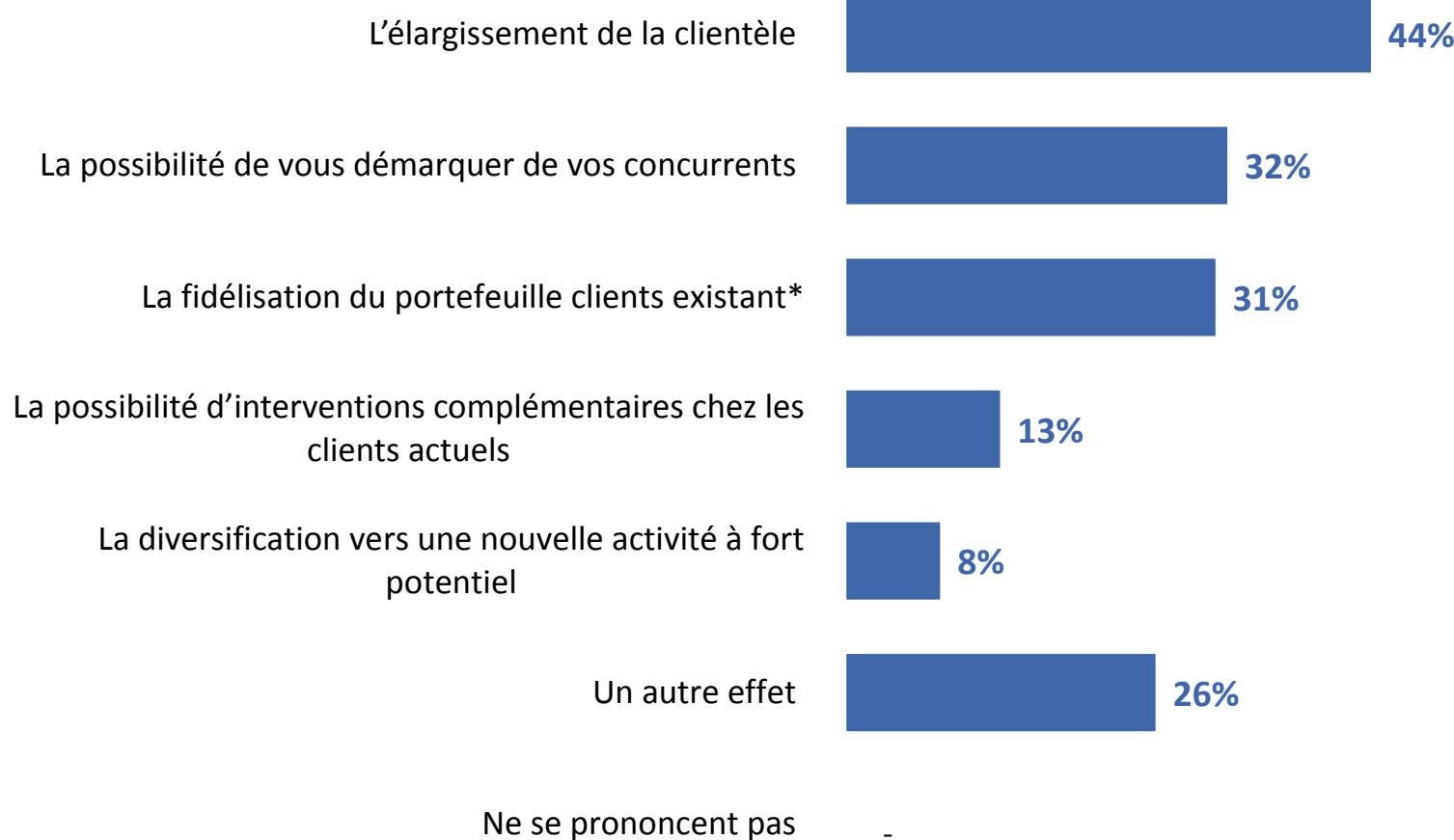
Base : question posée aux dirigeants qui connaissent la démarche RGE mais ne l'ont pas effectuée, soit 28% de l'échantillon.



Question : Quels sont les principaux effets attendus de la démarche RGE attendus par votre entreprise ?

Base : question posée aux dirigeants qui ont réalisé ou sont en cours de réalisation de la démarche RGE, soit 33% de l'échantillon.

Rappel Sept. 2014
42%
48%
46%
12%
13%
11%
4%



(*) Lors de la vague précédente, l'intitulé exact était : « Le maintien du portefeuille clients existant »

Les mesures prises pour répondre à l'obligation de mise en place du Compte Personnel de Prévention de la Pénibilité

Question : La mise en place depuis le 1er janvier 2015 du Compte Personnel de Prévention de la Pénibilité ou CPPP impacte ou va impacter l'organisation de votre entreprise. Quelles mesures avez-vous prises pour répondre à cette obligation ?

